



La prairie et les trois cours qui l'entourent



Situation

La prairie de Caen se situe au sud du centre ville, sur la rive gauche de l'Orne, près de la commune de Louvigny.



La prairie et le Petit Cours

DREA/P. Gallineau

Typologie

Site pittoresque

Commune concernée

Caen

Surface

100 ha

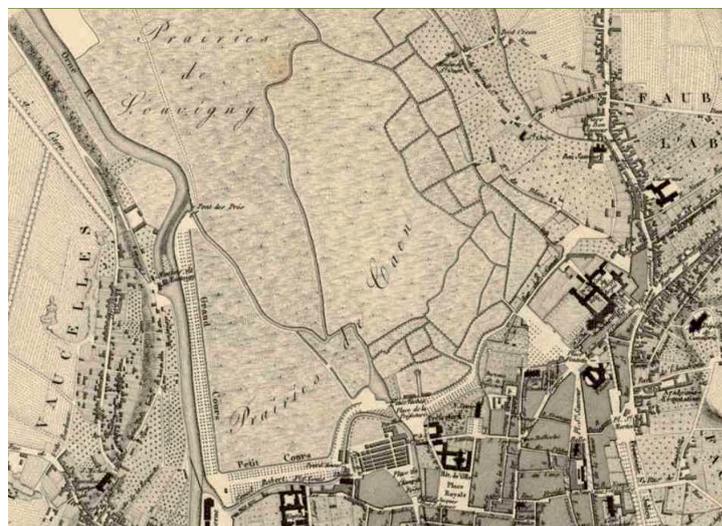
Date d'inscription

Arrêté du 15 avril 1932

Histoire

Vers l'an mil, les prairies (ou les prés de Caen) occupent toute la zone basse où divaguent les rivières de l'Orne et de l'Odon qui y forment de nombreux bras. Dès le XI^e siècle, un canal de 8 km est creusé pour capter les eaux de l'Odon afin de transformer les marais en prairies de fauche et d'installer des moulins. Au tournant du siècle, le Duc Robert Courteheuse fait creuser le canal Robert parallèlement à la rue Exmoisine (rue Saint-Jean) pour drainer les terrains qui commencent à se construire. Bientôt, deux ensembles se dessinent, séparés par l'île Saint-Jean : les prés d'aval (vers Mondeville) et les prés d'amont (actuelle prairie). Les limites entre la ville et les prairies d'amont sont établies :

au nord, le grand Odon et Bourg l'Abbé ; à l'est, le canal Robert et l'île Saint-Jean ; au sud, l'Orne et Louvigny ; à l'ouest, les coteaux de Venoix. Charles de Bourgueville, Sieur de Bras écrit en 1588 : « Ceste ville de Caen... est l'une des plus belle, spacieuse, plaisante et délectable à regarder... accompagnée et embrassée tant d'amont que d'aval de deux vastes et plaisantes prairies

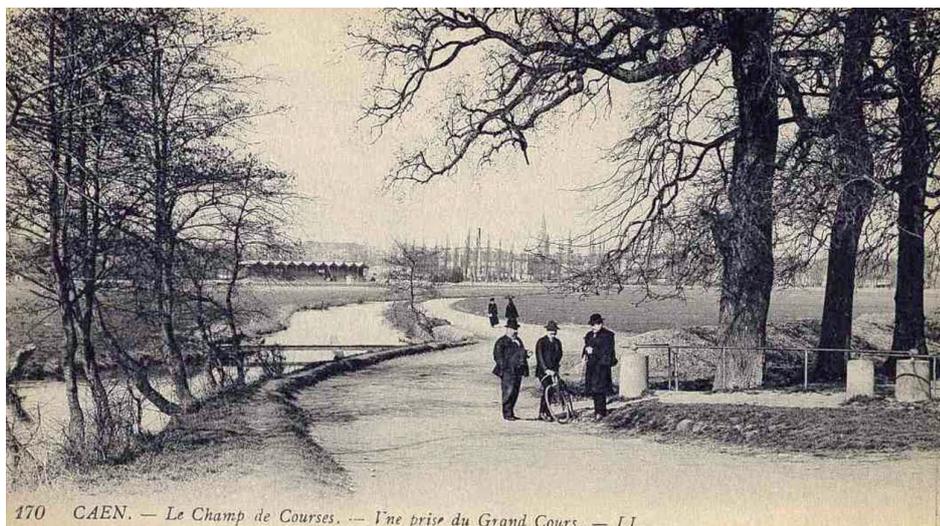


Extrait du plan de Caen, 1815

Archives du Calvados



de largeur viron demy lieuë et de longueur à perte de veü encloses d'assez grosses et hautes collines ou costeaux, au pied desquels flue et reflue ceste grosse rivière d'Oulme, qui la ceint et orne selon le flot et le reflot de la mer qui l'enfle deux fois le jour. » La prairie s'enfoncé alors profondément dans la ville, au nord-est, avec les Petits Prés (actuelle Préfecture). Ils sont isolés de la grande prairie en 1590 et sont lotis à partir de 1620 avec le nouveau quartier de la place royale (place de la République). Cet espace de récréation disparu, des promenades publiques arborées sont aménagées : en 1675, le petit cours, ou cours la Reine (cours de Gaulle), en 1689, le Grand cours (cours Koenig) le long de l'Orne. Le Cours-la-Reine forme avec le Grand-cours, un angle droit de verdure dans lequel s'encadre, par deux côtés, l'immense prairie qui se déroule comme un tapis vert jusqu'aux arbres de Louvigny. Ces promenades appréciées des caennais sont louées avec emphase par le poète Trébutien, ami de Barbey d'Aurevilly. : « *De ces promenades, la vue s'étend avec délices sur d'immenses prairies, espèce de mer végétale, plus verte que l'océan et presque aussi grandiose. C'est le sublime de l'abondance tranquille que cette prairie, où, après la récolte des foins, des vaches dignes du pinceau de Potter, ruminent dans de rêveuses attitudes. Elle... s'enfoncé carrément dans un horizon idéal, jusqu'à des massifs et clairs rideaux de peupliers, à travers lesquels pointent les clochers des hameaux lointains... sur les coteaux terminant au loin la vallée.* ». Les deux amis ne voient pas arriver d'un très bon œil le chemin de fer. Déjà en 1839, le conseil municipal avait décidé d'établir un hippodrome permanent, au nord près des cours, en utilisant les déblais du creusement du



170 CAEN. — Le Champ de Courses. — Une prise du Grand Cours. — LL.

La Prairie : vue vers le Grand Cours (début XX^e siècle)

Archives du Calvados

canal de Caen à la mer et en détournant un bras de l'Orne, la Noë. Et voici qu'en 1858 le chemin de fer Paris-Cherbourg vient bouleverser le sud de la Prairie en la traversant. Au nord, la ville avance inexorablement. Une nouvelle promenade relie le Cours-la-Reine à la Place de la Préfecture, cette nouvelle voie plantée de peupliers prends le nom de boulevard circulaire en raison de sa forme (actuel Boulevard A. Briand). Un plan de 1903 dresse l'état des prairies de Caen, Louvigny et Venoix : Au sud et au nord-est, l'Orne et les deux cours en marquent la limite ; au nord, le boulevard circulaire et le nouveau quartier des rues Grusse et Gardin puis une décharge publique près de la place du parc (place Guillouard), contourne le quartier Saint-Ouen pour suivre ensuite le Grand Odon vers Venoix. Des maraichers se sont installés entre le Grand Odon et la Noë l'Evêque, là où le chemin de fer coupe la Prairie en deux.

La décharge de gravas permet de consolider les terrains vers la Prairie et d'ouvrir la rue Albert Sorel qui s'achève en cul de sac sur un fossé bordant la Prairie. Des équipements publics sont installés sur cette nouvelle voie : le stade Hélitas en 1923 et la maison des étudiants en 1928. Depuis toujours, la Prairie est recouverte par les eaux en hiver. Elle devient alors un immense plan d'eau sillonné par des barques. Parfois les crues sont si hautes que les cours et les rues des quartiers les plus bas sont inondés. Les vieux caennais appellent ce phénomène « la crétine ». Ainsi en 1901 on patine sur la prairie gelée. Les crues de 1910 et 1926 sont mémorables, débordant dans toute la ville basse où l'on circule en barque. La Prairie est, aux beaux jours, un espace de loisirs, de fêtes et de divertissement apprécié des citoyens. La foire de Pâques se tient toujours sur le Grand-Cours où l'on organise également des courses de bicyclettes. L'hippodrome rassemble une foule nombreuse pour les courses et des compétitions automobiles y sont parfois organisées ainsi que des meetings aériens. Le Grand-Cours, bordé par l'Orne, est un espace de promenade très fréquenté. Des écoles de natation, de canotage et des guinguettes accueillent les caennais qui y viennent faire du sport ou se divertir.

Le site de la Prairie et de ses abords est inscrit parmi les sites en avril 1932. Ses limites sont celles du plan de 1903 au nord et se ferme au sud en longeant la voie de chemin de fer. En 1944, après la libération de la ville, les alliés établissent une route directe depuis le boulevard circulaire jusqu'à Venoix en longeant l'hippodrome. Ce « by-pass » anglais est ensuite rectifié pour donner naissance au boulevard Guillou. Les gravas du déblaiement des ruines servent à remblayer



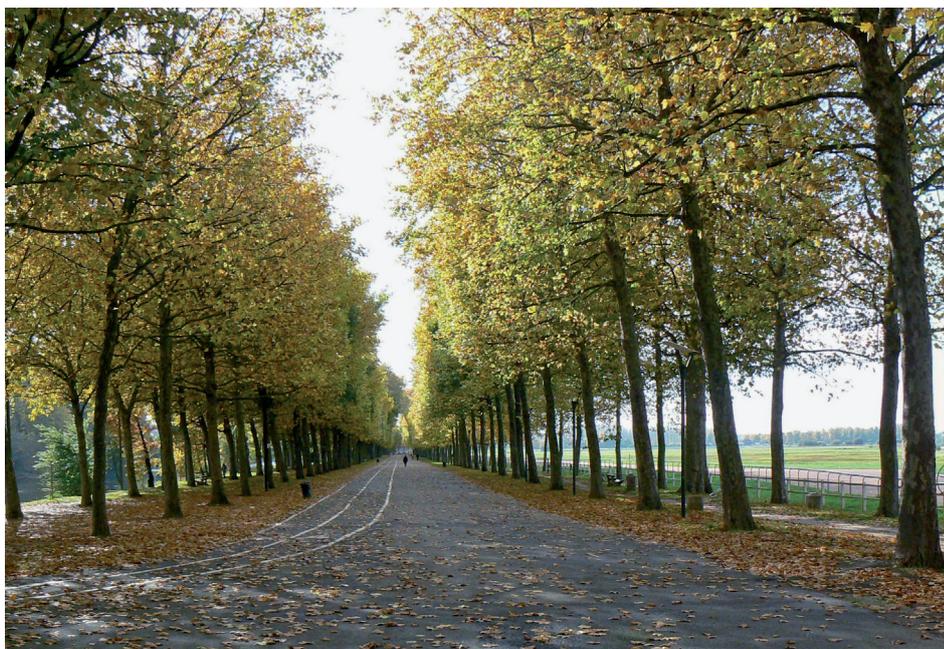
Le plan d'eau et le Petit Cours

DREAL/P. Galméau

les terrains au nord de ce boulevard où sont édi-
fiés dans les années 1960, le lycée Malherbe et
le stade nautique. L'encerclement de la Prairie
s'achève avec le viaduc de la Cavée qui enjambe
l'Orne et la voie de chemin de fer pour se raccor-
der au boulevard Guillou par les boulevards des
Baladas et du Petit Vallerent. Les constructions se
poursuivent : au sud les bâtiments de la foire-
exposition et ses parkings, au nord la réfection
de l'hippodrome et de ses tribunes, le centre des
congrès, vers Venoix le Zénith (hors site) et tout
dernièrement des résidences entre le stade nau-
tique et le boulevard A. Briand.

Le site

Près du centre-ville, la Prairie forme encore au-
jourd'hui ce que Barbey d'Aurevilly appelait « le
camp du drap vert ». Mais depuis sa protection en
1932, les limites visuelles se sont restreintes. Lon-
geant l'Orne, au sud, le Grand Cours (cours Koenig)
existe toujours, c'est une magnifique promenade
longée de part et d'autre d'un double alignement
de vieux platanes, dont certains sont plus que cen-
tenaires. A angle droit, le cours la Reine (cours de
Gaulle) est bordé d'un double alignement de pla-
tanes vénérables. Les deux cours encadrent l'hip-
podrome de leurs rideaux de verdure qui en for-
ment la superbe toile de fond. Vers le nord, l'espace
de la Prairie a singulièrement rétréci depuis 1932,
désormais le boulevard Guillou suit parallèlement
le champ de courses avec ses alignements de pla-



Le Grand Cours - DREAL/P.Galineau

DREAL/P. Galineau

tanés. Il se prolonge vers les coteaux de Venoix en
étant rejoint par les boulevards du Petit Vallerent
et des Baladas. Ainsi, la Prairie de Caen apparaît
aujourd'hui cernée par les boulevards de la ville.
L'horizon du côté de Louvigny s'est bouché avec
la ligne du chemin de fer et les rideaux de peu-
pliers du parking de la Foire-Expo. Au nord du bou-
levard Guillou, les terrains remblayés sont désor-
mais construits et ne font plus partie de la Grande
Prairie : les prairies d'Aulne et du Petit Vallerent

n'existent plus. La plus grande partie de l'espace
est occupée par l'hippodrome, encore remblayé, et
des parkings de plus en plus occupés. A son extré-
mité ouest, la municipalité, soucieuse de conserver
une zone humide naturelle, a aménagé un vaste
plan d'eau cerné de roselières. Il ne reste plus
ensuite qu'un petit triangle délimité par les bou-
levards des Baladas, du Petit Vallerent et Guillou.
Cet espace en herbe est aujourd'hui quelque peu
malmené par les voitures qui y stationnent non
seulement à l'occasion des manifestations à la
Foire-Expo, mais également toute l'année. Pour-
tant, la Prairie est toujours aussi prisée des caen-
nais, elle a conservé la fonction de divertissement
et d'exercice qu'elle avait aux origines de la ville.
Les courses hippiques rassemblent toujours de
nombreux spectateurs. Toute l'année des prome-
neurs et des joggeurs en font le tour au pas tran-
quille d'une ballade ou d'une foulée plus sportive.
C'est le « poumon vert » de la ville de Caen et il ne
se trouvera pas un seul caennais pour imaginer sa
ville sans cette présence indispensable.

Devenir du site

Comme, les Abbayes aux Hommes et aux Dames
ou le Château, la Prairie est un véritable « monu-
ment » caennais. Caen sans sa Prairie ? Impen-
sable ! Pourtant, le site inscrit a été rogné par l'his-
toire et l'urbanisation. De tous temps les caennais
ont été fascinés par ces immenses prés, hésitant
entre l'admiration qu'ils y portaient (et qu'ils



L'hippodrome et Saint-Etienne

DREAL/P. Galineau

y portent toujours) et la tentation de conquérir ces terres inondables. Aujourd'hui, ce n'est plus le spectacle que louait Barbey d'Aurevilly et son ami Trébutien. Certains jours de Foire, l'espace est envahi de tant de voitures que les prés disparaissent sous cette marée moderne. De plus en plus, l'extrémité ouest de la Prairie devient un immense parking gratuit en centre-ville. Si les « prés d'amont » semblent rognés, ils existent toujours de l'autre côté de la voie de chemin de fer, vers Louvigny. Restés à l'écart de l'urbanisation et protégés par les crues de l'Orne, les prés sont toujours là. Le site pourrait voir ses limites redéfinies en corrigeant la partie nord construite et en l'étendant jusqu'au rives de l'Orne, où le département du Calvados a institué un « espace naturel sensible » traversé par le CD 212 (cf. site classé 14049), jusqu'au parc du château de Louvigny (site classé 14048).



DREAL/P. Galineau

L'hippodrome et le Petit Cours

L'inscription est une mesure nationale reconnaissant la qualité locale d'un paysage. Elle permet d'alerter et de sensibiliser les acteurs locaux aux qualités pittoresque, historique, scientifique ou légendaire d'un lieu. C'est pourquoi :

- Les travaux susceptibles de modifier l'aspect des lieux sont soumis à déclaration préalable auprès de l'administration 4 mois à l'avance. (Article L 341.1 et suivants et R 341.9 et suivants du code de l'environnement).
- Le camping et le stationnement des caravanes sont interdits, quelle qu'en soit la durée, conformément aux dispositions des articles R 111.42 et 38 du code de l'urbanisme.
- La publicité est interdite (article L 581.4 et suivants du code de l'environnement).
- La limite du site doit être reportée dans le document d'urbanisme en tant que servitude d'utilité publique opposable aux tiers (article L 126.1 du code de l'urbanisme).